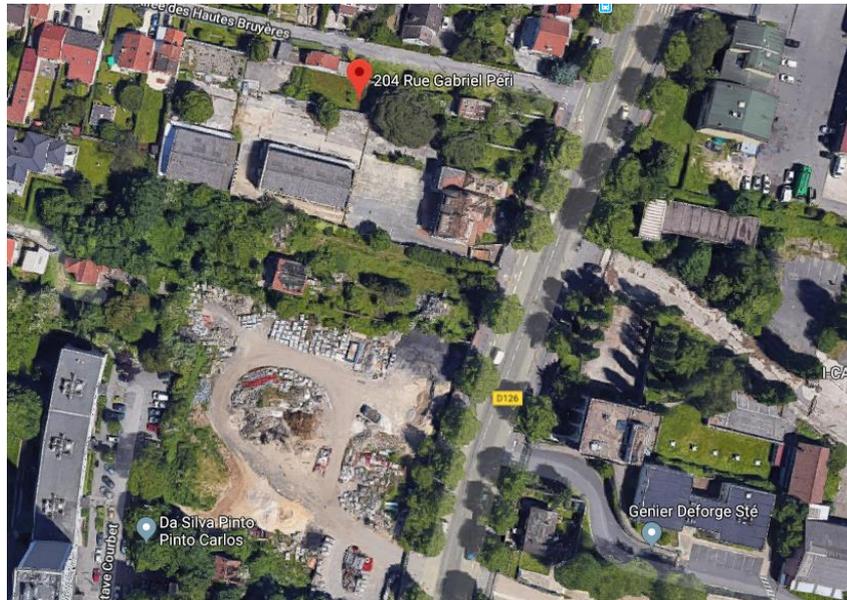


COMMUNIQUE DE PRESSE

Cachan : Un nouveau site retenu pour la 2^{ème} édition « Inventons la Métropole du Grand Paris »



La Ville de Cachan a été retenue pour son projet d'activités économiques dans le secteur d'activités du Coteau.

Lors d'une conférence organisée dans le cadre du MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) à Cannes, la Ville de Cachan, candidate pour la seconde édition de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », a été retenue pour son projet dans le secteur d'activités du Coteau. La Ville prévoit dans ce secteur, situé au cœur de la Vallée scientifique de la Bièvre (VSB), la construction d'un pôle d'activités économiques mixtes (locaux d'activités/bureaux). Sur une surface d'environ 30 000m², le site sera dédié aux activités de PME.

Lancé il y a un an, l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », la plus grande consultation d'Europe en aménagement, urbanisme et architecture, a suscité une grande mobilisation. L'an dernier, dans le cadre du départ prochain de l'ENS vers Paris-Saclay, Cachan avait présenté un projet en vue de dynamiser son campus et d'y structurer un pôle d'excellence de recherche, d'enseignement, d'innovation et d'activités. Ce projet lancé par la Ville avait été retenu.